



Dossier d'inscription Dispositif Argent de Poche

LA- LE JEUNE

NOM :

Prénom :

Sexe (cochez) : F M

Date de naissance :// Age :

Adresse :

Téléphone Mobile :

Mail obligatoire :

Numéro de sécurité sociale :

Situation actuelle :

Etudes suivies :

Établissement :

Classe :

Autres

Précisez :

RESPONSABLES LÉGAUX

NOM et prénom du responsable 1 :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

NOM et prénom du responsable 2 :

Téléphone :

Mail :

Personne à joindre en cas d'urgence, *si contact différent de ceux mentionnés ci-dessus* :

Numéro de téléphone :

Le jeune et ses responsables légaux reconnaissent avoir pris connaissance du règlement intérieur du dispositif.

A

Le.....

Le jeune

Son responsable légal



Autorisation de droit d'image

Dispositif Argent de Poche

Je soussigné(e),

Madame, Monsieur, (Nom, Prénom) :

Domicilé(e) à (Adresse postale) :

.....
Joignable au (n° de téléphone) :

Mail :

Autorise mon enfant :

(Nom, Prénom)

A être photographié(e) et/ ou filmé(e) lors d'un reportage photo et / ou vidéo effectué par la commune de HANVEC.

J'autorise l'utilisation et la diffusion de ces photographies ou vidéos, à des fins non commerciales, sur l'ensemble des outils de communication de la commune de HANVEC.

Ces photographies ou vidéos pourront être diffusés sur le site internet, sur la page Facebook de la commune et sur l'application Mon Village.

Étendue de l'exploitation : sans limitation de durée.

Fait à :

Le :

Signature :

(Précédée de la mention « Bon pour Accord »)

Autorisation parentale

Dispositif Argent de Poche

*A faire remplir obligatoirement par les parents ou le tuteur légal.
En cas d'absence de cette autorisation, le dossier ne pourra pas être pris en compte.*

Madame,
Monsieur.....
en qualité de père, mère ou tuteur légal déclare, après avoir pris connaissance des points suivants ainsi que du contrat auquel mon enfant,s'engage :

La commune ne sera en aucun cas réputée employeur des jeunes participants au dispositif « Argent de poche ». En aucun cas l'indemnité versée pour la participation à l'activité « Argent de poche » ne pourra avoir équivalence de salaire.

Les jeunes entrant dans le dispositif devront bénéficier d'une couverture sociale en leur nom ou sous couvert de leur tuteur légal. Le numéro de sécurité sociale du jeune (ou de son tuteur légal), sera demandé lors de l'inscription du jeune dans l'opération. Si le jeune est amené à se blesser lui-même, soit au cours de l'activité, soit au cours du trajet, les frais inhérents aux dommages corporels seront pris en compte par son propre régime de couverture sociale.

La commune s'engage à souscrire un contrat d'assurance « Responsabilité Civile » lié à cette activité, couvrant l'ensemble des dommages pouvant être occasionnés et accidents pouvant survenir à un tiers dans le cadre du déroulement des activités. Tous les participants sont considérés comme tiers, les uns par rapport aux autres.

Je certifie que mon enfant est bien domicilié à l'adresse ci-dessus.

Fait à : Le :

Signature :

(Précédée de la mention « *Lu et approuvé* »)



Le dossier d'inscription est considéré complet une fois l'ensemble des pièces remises à la commune de HANVEC.

- ✓ Par Mail : accueil-mairie@hanvec.bzh
- ✓ A l'accueil de la mairie

Il est possible de s'inscrire au dispositif pendant l'année scolaire, au jour de ses 15 ans.

Il est nécessaire de remettre son dossier, un mois avant chaque période de missions afin que le dossier soit pris en compte.

Pièces à joindre :

- Photocopie d'une pièce d'identité
- Attestation d'assurance responsabilité civile
- Autorisation Parentale
- Autorisation de Droit à l'image